

Conservatoire Artistique de la Polynésie française



Cursus de la Section Traditionnelle

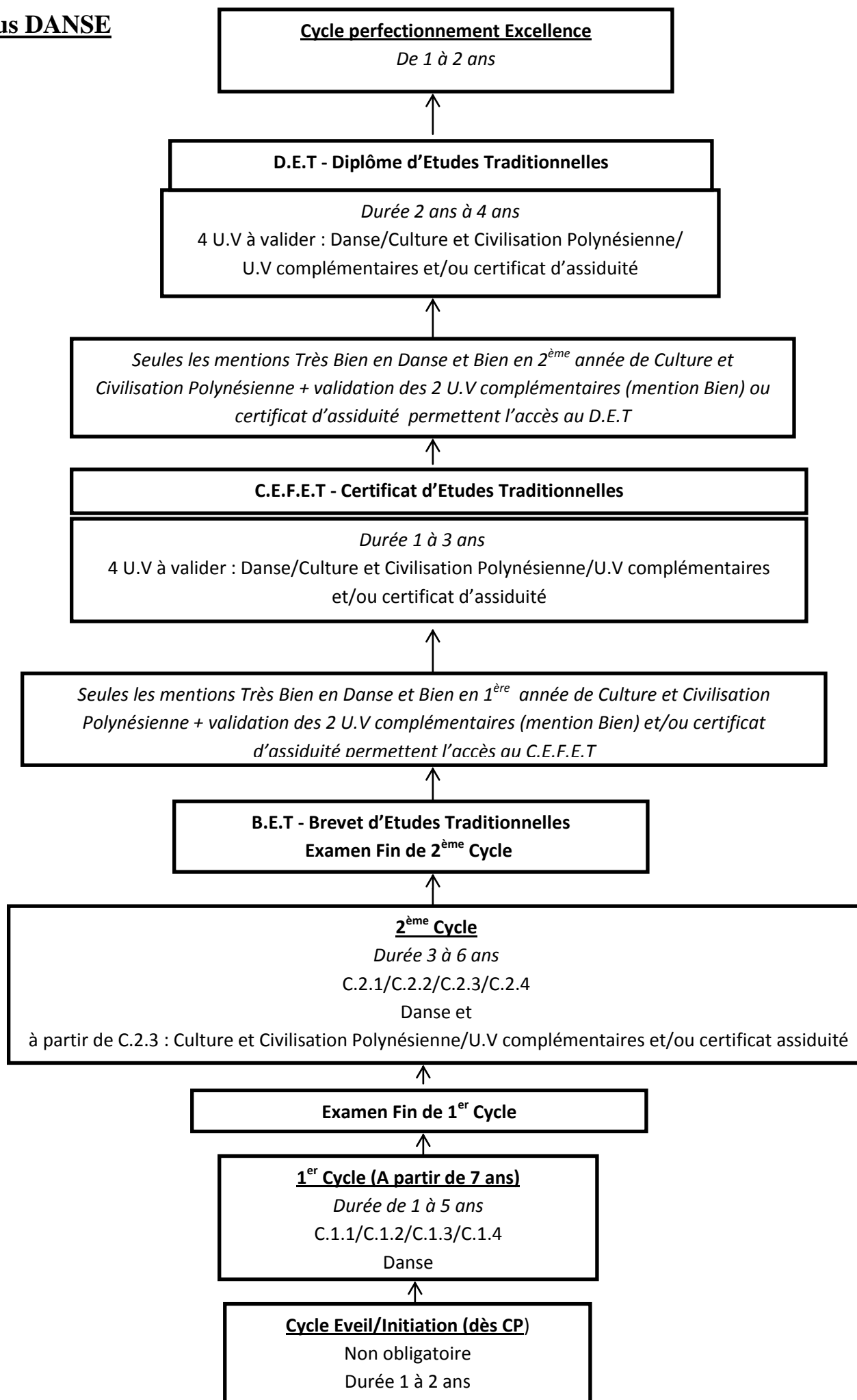
BP 463 – 98713 – Chemin vicinal de Tipaerui – Papeete – Tahiti – Polynésie française
Tel : (689) 40 50 14 14 – Fax : (689) 40 43 71 29 – directeur@conservatoire.pf – N° Tahiti : 0003053
www.conservatoire.pf et [facebook.com/capftfareuparau](https://www.facebook.com/capftfareuparau)

Sommaire

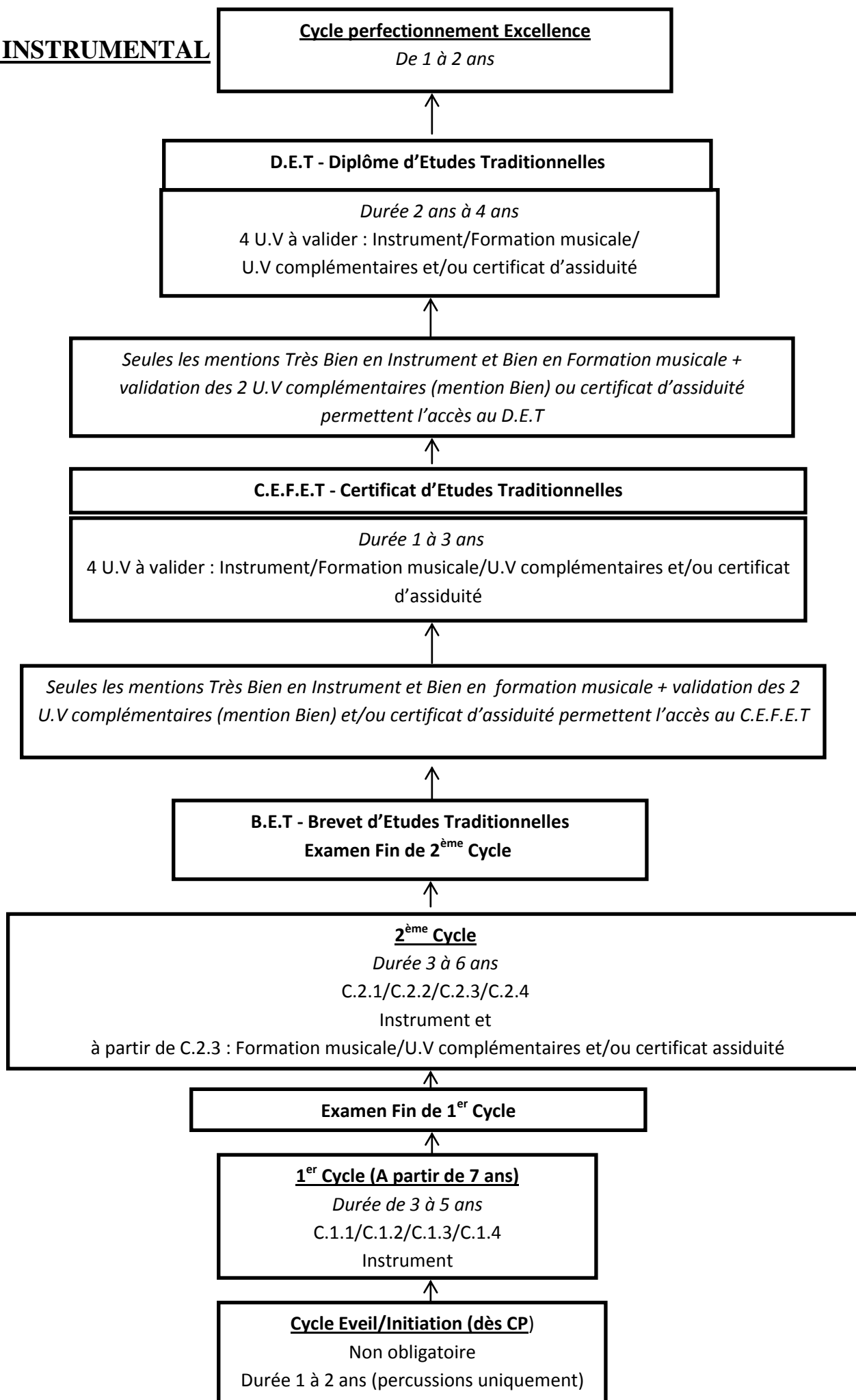
I.	Schémas des Etudes traditionnelles au C.A.P.F	p.3 à 5
II.	Cursus chorégraphique (danse)	p.6 à 9
III.	Cursus Instrumental (percussions, ukulele, guitare)	p.10 à 13
IV.	Cursus Adulte	p.14
V.	Evaluations et Notes Cycle 1/Cycle 2 / B.E.T / C.E.F.E.T/ D.E.T	p.15 à18

I. Schémas des Etudes traditionnelles au C.A.P.F

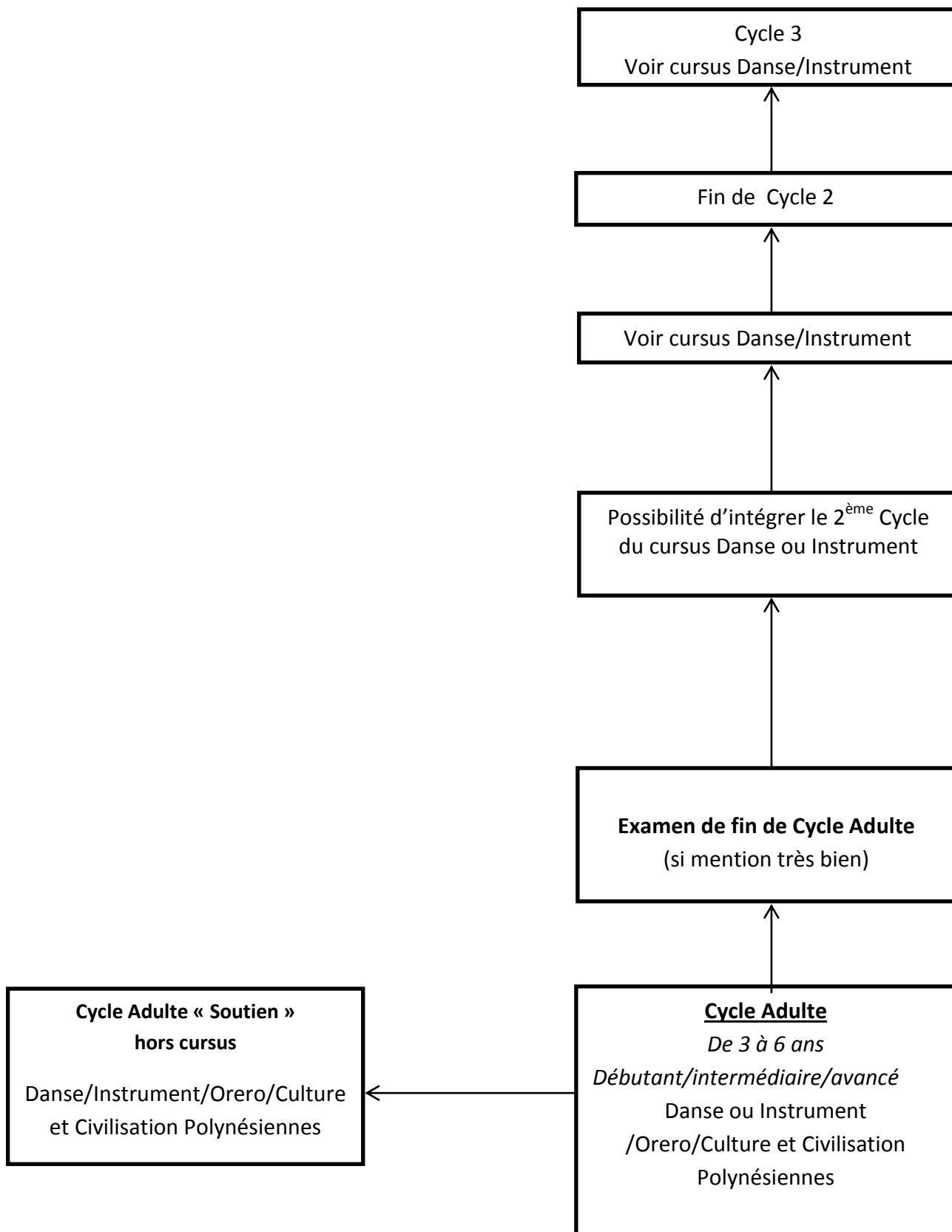
Cursus DANSE



Cursus INSTRUMENTAL



Cursus ADULTE



II- Cursus chorégraphique (danse)

A. Cycle Initiation (dès 4 ans) Non obligatoire

Durée : 1-2 ans

Fréquence : 2 x 1 heure

B. Cycle 1 (dès 7 ans)

Durée : 1 à 5 ans

1) C.1.1

Fréquence : 2 x 1 heure

2) C.1.2

Fréquence : 2 x 1 heure

3) C.1.3

Fréquence : 2 x 1 heure

4) C.1.4

Fréquence : 2 x 1 heure

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 1

Sur proposition du jury et avec une mention au moins égale ou supérieure à « Très Bien », l'élève peut entrer directement en Cycle 2. 2^{ème} année.

C. Cycle 2 (dès 12 ans)

Durée : de 3 à 6 ans

1) C.2.1

Fréquence : 2 x 1 heure

2) C.2.2

Fréquence : 2 x 1 heure

3) C.2.3

A partir de cette classe, les étudiants préparent le premier diplôme du conservatoire, le Brevet d'Etude Traditionnelle (B.E.T) en chorégraphie. En plus de la discipline dominante, ils doivent obligatoirement suivre l'U.V culture et civilisation polynésienne et choisir deux autres U.V complémentaires, parmi les disciplines suivantes : le orero, les cordes (ukulele ou guitare), les percussions traditionnelles, le himene et la chorégraphie. Ces deux dernières disciplines sont sanctionnées par un certificat d'assiduité durant tout le temps passé dans ce cycle. En U.V complémentaires, seul un instrument à corde est choisi.

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : Danse : 2 x 1 heure
- U.V1 : Culture et civilisation polynésienne : 1heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1heure
 - cordes 45 minutes
 - percussions 45 minutes
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure
 - chorégraphie (certificat d'assiduité)

4) C.2.4

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : Danse : 2 x 1 heure
- U.V1 : Culture et civilisation polynésienne : 1heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1heure
 - cordes 45 minutes
 - percussions 45 minutes
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure
 - chorégraphie (certificat d'assiduité)

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2

B.E.T (Brevet d'Études traditionnelles)

Seuls entrent directement en C.E.F.E.T (cycle 3), les élèves ayant eu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- et la mention « bien » en 1^{ère} année de culture et civilisation polynésienne.

Pour l'obtention du B.E.T, en plus de la discipline dominante et de l'U.V obligatoire, il faut valider deux U.V complémentaires :

- la mention « bien » d'un niveau cycle 1.3^{ème} année (P1) en instrument,
- la mention « bien » en 1^{ère} année de orero,
- l'obtention du certificat d'assiduité en himene,
- l'obtention du certificat d'assiduité en chorégraphie.

D. Cycle 3 : C.E.F.E.T (Certificat de Fin d'Études Traditionnelles)

Durée de 1 à 3 ans

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : Danse : 2 x 1 heure
- U.V1 : Culture et civilisation polynésienne : 1 heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1 heure
 - cordes 45 minutes
 - percussions 45 minutes
 - chorégraphie (certificat d'assiduité)
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 3

Pour l'obtention du C.E.F.E.T, il faut valider les 4 U.V choisis en obtenant :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en 2^{ème} année de culture et civilisation polynésienne,

et pour les U.V complémentaires :

- la mention « bien » d'un niveau cycle 1.4^{ème} année (P2) en instrument,
- la mention « bien » en 2^{ème} année de orero,
- l'obtention du certificat d'assiduité en chorégraphie et/ou himene.

**Seuls entrent en cycle D.E.T (Diplôme d'Études Traditionnelles),
les élèves ayant validé les 4 U.V du C.E.F.E.T.**

E. Cycle 4 : D.E.T (Diplôme d'Études traditionnelles) « médaille d'or »

Durée 2 à 4 ans

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : Danse : 2 x 1 heure
- U.V1 : Culture et civilisation polynésienne : 1heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1heure
 - cordes 45 minutes
 - percussions 45 minutes
 - chorégraphie (certificat d'assiduité)
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 4

Seuls obtiennent le D.E.T (Diplôme d'Etude Traditionnelle), les élèves ayant obtenu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en 3^{ème} année de culture et civilisation polynésienne,
- la validation de deux des U.V complémentaires par :
 - la mention « bien » d'un niveau cycle 2.2^{ème} année (E2) en instrument,
 - la mention « bien » en 3^{ème} année de orero,
 - l'obtention du certificat d'assiduité en chorégraphie et/ou himene.

Les notes restent valident durant 3 ans.

F. Cycle Perfectionnement Excellence

Durée de 1 à 2 ans

S'adresse aux élèves titulaires du D.E.T

Danse : 2 x 1H00

EXAMEN PERFECTIONNEMENT EXCELLENCE

II. Cursus instrumental (percussions et cordes)

A. Cycle Initiation (dès 6 ans) non obligatoire

Durée : 1-2 ans - Ce cycle ne concerne que les percussions.

Fréquence : 45 minutes

B. Cycle 1 (dès 8 ans)

Durée : 2 à 5 ans

1) C.1.1

Fréquence : 45 minutes

2) C.1.2

Fréquence : 45 minutes

3) C.1.3

Fréquence : 45 minutes

4) C.1.4

Fréquence : 45 minutes

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 1

Sur proposition du jury et avec une mention au moins égale ou supérieure à « Très Bien », l'élève peut entrer directement en Cycle 2. 2^{ème} année.

C. Cycle 2 (dès 11 ans)

Durée : de 3 à 6 ans

1) C.2.1

Fréquence : 45 minutes

2) C.2.2

Fréquence : 45 minutes

3) C.2.3

A partir de cette classe, les étudiants préparent le premier diplôme du conservatoire, le Brevet d'Etude Traditionnelle (B.E.T) en instrument. En plus de la discipline dominante, ils doivent obligatoirement suivre l'U.V formation musicale et choisir deux autres U.V complémentaires, parmi les disciplines suivantes : le orero, la danse traditionnelle, la culture et civilisation polynésienne, le himene, les musiques actuelles en groupe et un autre instrument différent de la dominante et n'appartenant pas à la même famille. Le himene et les musiques actuelles sont validés par un certificat d'assiduité durant tout le temps passé dans ce cycle.

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : instrument : 45 minutes
- U.V1 : formation musicale : 1heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1heure
 - danse 2 x 1 heure
 - autre instrument 45 minutes
 - culture et civilisation polynésienne 1 heure
 - musiques actuelles en groupe (certificat d'assiduité) 1 heure
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure

4) C.2.4

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : instrument : 45 minutes
- U.V1 : formation musicale : 1heure
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1heure
 - danse 2 x 1 heure
 - autre instrument 45 minutes
 - culture et civilisation polynésienne 1 heure
 - musique actuelle (certificat d'assiduité) 1 heure
 - himene (certificat d'assiduité) 1 heure

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 2

B.E.T (Brevet d'Etudes traditionnelles)

Seuls entrent directement en 3^{ème} cycle C.E.F.E.T, les élèves ayant eu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en C1.2^{ème} année de formation musicale
- et, au moins valider deux des U.V complémentaires par :
 - la mention « bien » d'un niveau cycle 1.2^{ème} année (D2) en instrument,
 - la mention « bien » d'un niveau cycle 1.3^{ème} année (P1) en danse,
 - la mention « bien » en 1^{ère} année de orero,
 - la mention « bien » en culture et civilisation polynésienne 1^{ère} année,
 - l'obtention du certificat d'assiduité en musique actuelle et/ou himene.

D. Cycle 3 : C.E.F.E.T. (Certificat de Fin d'Études Traditionnelles)

Durée de 1 à 3 ans

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : instrument : 45 minutes
- U.V1 : formation musicale : 1heure 15 minutes
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1 heure
 - danse 2 x 1 heure
 - autre instrument 45 minutes
 - culture et civilisation polynésienne 1 heure
 - musique actuelle en groupe 1 heure (certificat d'assiduité)
 - himene 1 heure (certificat d'assiduité)

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 3

Pour l'obtention du C.E.F.E.T, il faut valider les 4 U.V choisis en obtenant :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en Cycle 1.3^{ème} année (P1) de formation musicale,

et pour les U.V complémentaires :

- la mention « assez bien » d'un niveau cycle 1.4^{ème} année (P2) en instrument,
- la mention « assez bien » d'un niveau cycle 1.4^{ème} année (P2) en danse
- la mention « assez bien » en 2^{ème} année de orero,
- la mention « bien » en culture et civilisation polynésienne 2^{ème} année,
- l'obtention du certificat d'assiduité en musique actuelle en groupe et/ou himene.

Seuls entrent en cycle D.E.T (Diplôme d'Etude Traditionnelle), les élèves ayant validé les 4 U.V du C.E.F.E.T.

E. Cycle 4 : D.E.T (Diplôme d'Études traditionnelles) « médaille d'or »

Durée 2 à 4 ans

Fréquence hebdomadaire :

- U.V dominante : instrument : 45 minutes
- U.V1 : formation musicale (obligatoire) : 1 heure 15 minutes
- U.V2 et U.V3 complémentaires parmi les disciplines suivantes :
 - orero 1 heure
 - danse 2 x 1 heure
 - autre instrument 45 minutes
 - culture et civilisation polynésienne 1 heure
 - musique actuelle en groupe 1 heure (certificat d'assiduité)
 - himene 1 heure (certificat d'assiduité)

Seuls obtiennent le D.E.T (Diplôme d'Etude Traditionnelle), les élèves ayant obtenu :

- la mention « très bien » dans la discipline dominante,
- la mention « bien » en cycle 1.4^{ème} année de formation musicale,
- et, valider deux des U.V complémentaires par :
 - la mention « bien » d'un niveau cycle 2.2^{ème} année (E2) en instrument,
 - la mention « bien » d'un niveau cycle 2.2^{ème} année (E2) en danse
 - la mention « bien » en 3^{ème} année de orero,
 - la mention « bien » en culture et civilisation polynésienne 3^{ème} année,
 - l'obtention du certificat d'assiduité en musique actuelle et/ou himene.

EXAMEN DE FIN DE CYCLE 4

F. Cycle Perfectionnement Excellence

Durée de 1 à 2 ans - S'adresse aux élèves titulaires du D.E.T

Instrument 1H00

EXAMEN PERFECTIONNEMENT EXCELLENCE

III. Cursus Adulte

➤ Les adultes peuvent également accéder aux cours dispensés au CAPF : la danse, les percussions, le ukulele, la culture et civilisation polynésienne et le orero. Il existe deux possibilités :

- Cycle Adulte avec examen et ne concerne que l'instrument et la danse.
- Cycle ADULTE de soutien (sans examen)

A. Cycle Adulte *

Durée 3 à 6 ans

Trois niveaux sont proposés :

Adulte 1 : niveau débutant

Adulte 2 : niveau intermédiaire

Adulte 3 : niveau avancé

Fréquence hebdomadaire :

Danse : 2 x 1 heure

Instrument : 45 min

Orero : 1 heure

Culture et civilisation polynésienne : 1 heure

Le passage de chaque niveau est validé par **un examen interne en fin d'année.**

Après évaluation du cycle Adulte et sur proposition du jury d'examen par l'obtention d'une mention « Très Bien », les élèves voulant continuer leurs études, peuvent intégrer le Cycle 2. 3^{ème} année du « cursus normal » ou se diriger vers le cycle Adulte « Soutien » à la Pratique Instrumentale ou chorégraphique.

B. Cycle Adulte de « Soutien »

L'Adulte qui ne souhaite pas passer d'examen, ou qui a terminé le cycle Adulte, intègre la classe correspondant à son niveau.

Fréquence hebdomadaire :

Danse : 2 x 1 heure

Instrument : 45 min

Orero : 1 heure

Culture et civilisation polynésienne : 1 heure.

IV. Evaluations

A. Cycle Eveil/Initiation :

Passage d'office en cycle 1

B. Cycle 1

C1.1/ C1.2 /C1.3 : contrôle continu et évaluation de fin d'année,
Passage selon les résultats

C1.4 : Examen de fin de Cycle (moyenne des contrôles continus et examen terminal)

C. Cycle 2

C2.1/C2.2/C2.3 : contrôle continu et évaluation de fin d'année,
Passage selon les résultats

C2.4 : Examen de fin de Cycle (moyenne des contrôles continus et examen terminal). **Obtention du B.E.T –Brevet d'Etudes Traditionnelles si** : Mention «Très Bien » minimum en U.V dominante et mention « Bien » minimum en U.V obligatoire + Validation des U.V complémentaires.

D. Cycle 3 C.E.F.E.T

Contrôle continu et validation des 4 UV – Dominante mention « Très Bien » / Obligatoire / 2 U.V complémentaires avec mention « Bien » - pour l'**obtention du C.E.F.E.T – Certificat d'Etudes Traditionnelles.**

E. Cycle 4 D.E.T « Médaille d'Or »

- **1^{ère} année**

Dominante :

Contrôle continu et examen de fin d'année

Obligatoire :

Contrôle continu

Complémentaires :

Contrôle continu et examen de fin d'année et/ou certificat d'assiduité

- 2^{ème} année

Dominante :

Contrôle continu et examen terminal

Obligatoire :

Contrôle continu

Complémentaires :

Contrôle continu et examen de fin d'année et/ou certificat d'assiduité

Obtention du DET –Diplôme d'Etudes Traditionnelles - sur validation des quatre UV.

F. Cycle Perfectionnement Excellence

Contrôle continu et examen final

Prix d'Excellence

Notes et Mentions

A. Cycle 1 et cycle Adulte

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien

13/14 = Assez Bien - Passage en niveau supérieur

12 = redoublement

B. Cycle 2. 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} année

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 =Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien

13/14 = Assez Bien - Passage en cycle supérieur

L'élève refait une année s'il obtient

12 = redoublement

C. B.E.T - Brevet d'Etudes Traditionnelles

L'élève obtient son B.E.T s'il a en U.V dominante « Très Bien » et autres U.V « Bien » :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien - **Passage en niveau supérieur obtention du B.E.T**

L'élève refait une année s'il obtient moins de 17/20

D. Cycle 3 C.E.F.E.T.

L'élève obtient son C.E.F.E.T. si validation des 4 UV :

1) UV dominante :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien – Passage en cycle supérieur

L'élève refait une année s'il obtient moins de 17/20

2) UV obligatoire:

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien – Passage en cycle supérieur

L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20

3) UV complémentaires

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20

4) Pour la chorégraphie, le himene et la musique actuelle

Certificat d'assiduité.

E. Cycle 4 D.E.T. « Médaille d'Or »

1) En Dominante

L'élève passe s'il obtient :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

L'élève refait une année s'il obtient moins de 17/20

2) UV obligatoire:

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20

3) En disciplines complémentaires :

L'élève obtient ses UV s'il a :

19 et + = Très Bien à l'unanimité avec félicitations

18 = Très Bien à l'unanimité

17 = Très Bien

15/16 = Bien

L'élève refait une année s'il obtient moins de 15/20

F. Cycle de Perfectionnement Excellence

Contrôle continu et examen terminal (dès la première année : Excl.1)

- selon la note obtenue :
 - 19 et + = Prix d'excellence à l'unanimité + félicitations
 - 18 = Prix d'excellence à l'unanimité
- 17 = Prix d'excellence
- l'étudiant reste dans le cycle pour une année de plus (Excl.2)

V. Les certificats d'assiduité

Il existe trois disciplines constituant les Unités de Valeur qui doivent être chacune validée par l'obtention d'un certificat d'assiduité :

- La chorégraphie,
- Le himene,
- La musique actuelle en groupe.